

OdPe²³

Observatoire départemental
de la Protection de l'Enfance de la Creuse



Comité stratégique – Comité pilotage

Vendredi 28 juin 2024
DIRECTION ENFANCE FAMILLE JEUNESSE
AIDE SOCIALE A L'ENFANCE

Recherche-Formation-Action *Référée aux besoins fondamentaux de l'enfant*



GENÈSE DU PROJET DE RECHERCHE FORMATION ACTION



PRÉSENTATION DES TRAVAUX DU COPIL À L'ISSUE DES JOURNÉES CONFÉRENCE/ATELIERS DE 2023

- ❑ **Synthèse du contenu des ateliers**
- ❑ **Analyse et définition d'objectifs généraux**
- ❑ **Plan d'action proposé**
- ❑ **Premières actions retenues**

FOCUS SUR LES ATELIERS

Pour rappel :

- ❑ **15** ateliers répartis sur 3 journées
- ❑ **262** participants
- ❑ Issus des champs **social (33,21%), médico-social (56,87%) et sanitaire (9,92%)**
- ❑ Intervenant dans le **secteur public (35,11%)** ou le **secteur associatif (64,89 %)**

SYNTHÈSE DU CONTENU DES ATELIERS

Éléments transversaux aux groupes ou aux questions

- Lecture du contexte et de ses freins
- Repérage des atouts
- Projection dans des actions à conduire

Éléments qui ciblent les 3 axes/questions de départ

- Les pratiques
- Le partenariat
- Les pistes d'évolution

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AUX GROUPES ET AUX QUESTIONS

► Lecture du contexte et de ses freins :

- ❑ Pénurie de personnels et manque de moyens sur le département
- ❑ Turn over des professionnels
- ❑ Manque de lien avec les magistrats / déjudiciarisation
- ❑ Inadéquation des politiques institutionnelles

► Repérage des atouts :

- ❑ Points d'appui existants : CRIP, actions communes PE/PH, guide HAS, etc...
- ❑ Ressources à mobiliser : volonté partagée d'accéder à une culture commune, expertise de terrain, fortes attentes pour poursuivre la démarche, consensus autour du travail partenarial, etc...

► Projection dans des actions à conduire :

- ❑ Mener un travail de coopération interinstitutionnelle
- ❑ Réfléchir à la place, dans la démarche et les constructions à venir, à d'autres partenaires : assistants familiaux, magistrats, Education Nationale, centres de loisirs, EAJE,...
- ❑ Monter en technicité : développer la capacité à évaluer les besoins, réinterroger les évaluations, s'approprier une méthodologie de l'approche par les BFE, etc...

ÉLÉMENTS QUI CIBLENT LES 3 AXES/QUESTIONS DE DÉPART

► Les pratiques :

- ❑ Les BFE sont constitutifs de connaissances essentielles à traduire dans les pratiques : méta besoin de sécurité, lien d'attachement, etc...
- ❑ Les BFE confortent l'exercice professionnel par : la réactualisation des connaissances, le questionnement de la pratique professionnelle, la réaffirmation de l'importance du travail en partenariat, etc...
- ❑ Les premiers apports sur les BFE ont des impacts : meilleure lecture des enjeux et de l'ambition de la démarche de RFA, interrogations sur la qualité des écrits, effet de sidération, etc...

► Le partenariat :

- ❑ L'impact des BFE n'est pas lisible dans le travail de partenariat : absence d'outils construits collectivement sur la base des BFE, BFE non intégrés à ce stade, etc...
- ❑ Nécessité de remobilisation des préalables à un travail partenarial de qualité : gommer/pondérer les divergences de point de vue, d'analyse et de culture, traiter le défaut de connaissance en réciprocité des missions de chacun, etc...

- ❑ L'entrée par les BFE au service du partenariat pourrait trouver des points d'appui : travaux communs autour d'outils ou protocoles comme l'IP ou le PPE , conventionnement des modalités de partenariat, réflexion partagée sur le contenu des IP/les écrits professionnels/les réunions de synthèse, etc...

► **Les pistes d'évolution :**

- ❑ La dimension interinstitutionnelle : dépasser les représentations, développer une logique d'intervention concertée, prévoir des groupes de travail pour l'étude de situations cliniques, élargir le copil, etc...
- ❑ La structuration du partenariat autour de l'enfant : regard commun sur la notion d'intérêt de l'enfant, renforcement des actions de prévention, actions de formation sur le développement de l'enfant, abord des synthèses par les observations de l'enfant, etc...
- ❑ La culture interne : déploiement de la démarche au sein des institutions, (équipe/structure/association), évolution des modes opératoires institutionnels, émergence de nouvelles réponses/nouvelles pratiques, etc...

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

OBJECTIF GENERAL 1

- La RFA comme un levier pour donner du sens aux pratiques et au partenariat

OBJECTIF GENERAL 2

- Soutenir un niveau de connaissance et d'appropriation des BFE permettant une mise en pratique

OBJECTIF GENERAL 3

- Développer une imprégnation des BFE dans les fonctionnements internes et collaboratifs

PLAN D'ACTION

4 axes d'intervention

Axe 1 ▶ Améliorer le niveau de connaissance et d'appropriation des BFE

Axe 2 ▶ Renforcer le travail de partenariat, la culture commune

Axe 3 ▶ Intégrer les apports des BFE dans la mise en œuvre des missions, les pratiques professionnelles

Axe 4 ▶ La personne accompagnée actrice de son parcours

Axe 1 ► Améliorer le niveau de connaissance et d'appropriation des BFE

Objectif 1 : *Programmer et mutualiser des sessions de formation en lien avec les BFE (apport théoriques, apports législatifs, impact sur les pratiques...)*

□ Actions de formation :

- *Comment lutter contre les effets iatrogènes de la mesure de protection?*
- *Les théories de l'attachement, approche développementale de l'enfant*
- *Le cadre national de l'HAS: quels impacts sur les pratiques?*
- ...

Axe 2 ► Renforcer le travail de partenariat, la culture commune

Objectif 2 : *Programmer des instances de travail sur les outils/support qui mobilisent plusieurs acteurs (Ex: le PPE, les réunions de synthèse...)*

□ **Actions:** *Création de commissions/groupes de travail*

Objectif 3 : *Organiser et proposer des périodes d'immersion/échanges inter établissements*

□ **Actions:** *Création du dispositif d'échange réciproque (conventionnement, document d'information, outils de communication, outils partagés de suivi des demandes et des propositions d'accueil...)*

Axe 3 ► Intégrer les apports des BFE dans la mise en œuvre des missions, les pratiques professionnelles

Objectif 4 : *Programmer des séquences de travail pluri professionnelles et inter institutionnelles: études de situations sous l'angle des BFE (animation par des intervenants extérieurs)*

- **Action** : *Constitution de groupes d'étude de situations, en identifiant :*
 - *Les participants*
 - *La fréquence et la durée de l'action*

Objectif 5 : *Associer l'encadrement de proximité à la démarche.*

- **Action** : *Intégration des BFE dans les processus internes de chaque établissement et/ou service.*

Axe 4 ► La personne accompagnée actrice de son parcours

Objectif 6 : *Procéder à une campagne d'information/formation pour actualiser les connaissances sur le cadre législatif, les droits de la personne, l'évolution des pratiques professionnelles*

□ Action : organisation de sessions de formation

Objectif 7 : *Soutenir l'auto détermination, le pouvoir d'agir de la personne, la fluidité et la cohérence des parcours*

□ Actions de formation :

- La clinique de concertation: principes et impacts sur les pratiques
- L'auto détermination et le pouvoir d'agir : pour qui? Pourquoi? Comment?
- Groupes de travail inter établissements : relecture/évaluation des outils supports pour intégrer la parole et les attentes de la personne accompagnée
- La présence et la participation de la personne acc. dans les instances décisionnelles

PREMIÈRES ACTIONS RETENUES

Septembre 2024

Temps d'immersion

Organisations ayant à ce stade fait connaître leur accord : CD, PJJ, AECJF, PEP 23.

Début 2025

Groupes d'analyse partagée sur des situations

2 groupes "test" :

- Composés de 10 à 12 professionnels maximum
- A dimension interinstitutionnelle

Courant 2025

Journées conférence-ateliers

OdPe²³

Observatoire départemental
de la Protection de l'Enfance de la Creuse

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

PÔLE COHÉSION SOCIALE / DIRECTION DE L'ENFANCE, DE LA FAMILLE ET DE LA JEUNESSE / SERVICE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

13 RUE JOSEPH DUCOURET • 23000 GUÉRET